

Par délibération du 10 novembre 2015, les membres du bureau syndical ont décidé d'aider les usagers particuliers domiciliés dans le Maine-et-Loire à faire l'acquisition d'un cordon de raccordement de **type 2**. Cette participation s'élève à **60 €** par véhicule acheté avant le 1^{er} novembre 2015.

Identité

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : mail :

Liste des pièces à joindre à votre formulaire

- une copie de votre pièce d'identité,
- un justificatif de domicile,
- une copie de votre carte grise,
- un RIB,
- la copie de votre facture d'achat du câble de raccordement type 2.

Concernant votre véhicule

Marque :

Modèle :

Le

Signature du demandeur :